

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

DE LYON

Fondée le 10 Février 1884

---

TOME DIX-NEUVIÈME

—  
1900  
—

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE

PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS

MASSON & C<sup>ie</sup>, LIBRAIRES

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1901

## COMMUNICATION

*M. E. Chantre* présente une récente publication de l'Association française pour l'Avancement des Sciences : « *l'Indice céphalique en Europe* » par *M. J. Deniker*, et lit quelques passages de cet intéressant travail.

## DISCUSSION

*M. Lacassagne* fait remarquer le grand intérêt qui s'attache à l'ouvrage de *M. Deniker*, résumé d'un nombre colossal de mensurations, synthèse qu'un homme de l'érudition et de la compétence de *M. Deniker* pouvait seul mener à bonne fin.

Il a été bon que pareilles recherches aient été faites dans ces dernières années, car il sera difficile pour la génération qui nous succédera, de se reconnaître parmi les races européennes, dont la fusion se fait avec une rapidité qui est en relation directe avec le développement des chemins de fer et la facilité croissante des déplacements.

## COMMUNICATION

*M. Guinard* rappelle une communication faite, l'an dernier, à la Société d'anthropologie de Lyon, par *M. Toy*, médecin des Asiles d'aliénés, et qui avait pour objet la consommation vraiment effrayante d'alcool dans certains asiles.

Quelques critiques avaient été faites au cours de la discussion qui suivit la lecture de ce mémoire. *M. Toy* en a tenu compte. Il vient d'écrire à *M. Guinard* une lettre dans laquelle il lui annonce que l'on s'est ému des faits signalés par lui et à la divulgation desquels la Société avait donné l'appui de son autorité scientifique.

Le résultat immédiat a été la suppression des abus visés par le mémoire de *M. Toy*; et de profondes modifications ont été appor-

tées dans les cahiers des charges de certains asiles, notamment de celui de Mayenne, qui tenait le premier rang pour l'alcoolisme, ou mieux, pour l'alcoolisation officielle, sinon obligatoire, de ses pensionnaires.

La séance est levée à 6 heures.

*L'un des Secrétaires* : LUCIEN MAYET.